

**SEDIF**

SERVICE PUBLIC DE L'EAU



Paris, le 11 JUIL. 2016

Madame la Présidente,

Vous m'aviez informé par courrier du 22 février 2016, réceptionné le 25 suivant, de la décision de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) en date du 2 octobre 2013, d'organiser un débat public portant sur le projet « EuropaCity » situé sur la commune de Gonesse.

Cette consultation s'est déroulée sur une période de 4 mois, du 15 mars au 13 juillet 2016. Je me félicite de la qualité de la concertation publique menée dans le cadre de ce projet et je tiens à vous en remercier.

Très attaché à la région capitale, à la nécessité de préserver la qualité de vie des Franciliens et d'en assurer avec efficacité le développement économique, j'ai demandé à mes services de s'y impliquer.

Le développement économique régional m'intéresse d'autant plus que j'en suis chargé, en tant que Vice-président de la Métropole du Grand Paris. Mais je m'adresse à vous aujourd'hui en qualité de Président du SEDIF en charge de la production et de la distribution d'eau potable de 150 communes situées sur 7 départements de la région Ile-de-France, alimentant près de 4,5 millions d'habitants.

Les documents remis lors des différents échanges publics, ainsi que les dossiers accessibles sur le site internet dédié au projet : <https://europacity.debatpublic.fr/> exposent parfaitement l'importance et les enjeux de l'opération à l'échelle du Grand Paris.

Situé dans le Val-d'Oise entre les aéroports de Roissy et du Bourget, au cœur du triangle de Gonesse, sur une emprise de 80 hectares, le projet EuropaCity associe des fonctions culturelles, commerciales, hôtelières et de loisirs à l'échelle d'un quartier pour un coût estimé à 3,1 milliards d'euros financés entièrement sur fonds privés. Ce programme d'envergure contribuera au développement économique du « Grand Paris », il permettra de le dynamiser et de faire rayonner la région capitale. A terme, à horizon 2025, sa desserte sera complétée et parfaitement assurée par la ligne 17 du « Grand Paris Express ». J'y suis donc pleinement favorable

Dès aujourd'hui, dans le cadre d'une démarche prospective, afin d'accompagner au mieux cette opération, j'ai demandé à mes services sur la base des éléments accessibles dans le dossier de consultation, d'examiner les possibilités d'alimentation en eau potable de cette opération.

D'une manière générale, le service public de l'eau a des capacités de production suffisantes pour faire face aux besoins à long terme (2030) du secteur concerné qui constitue l'un des enjeux majeurs du Grand Paris, et fait l'objet d'une attention toute particulière du SEDIF. Les espaces qui le composent ont vocation à connaître dans les 15 années à venir des évolutions urbanistiques et démographiques importantes. Ces zones d'avenir, situées à la fois sur et en limite de notre territoire, représentent pour le SEDIF un enjeu fort. Les maillages entre les usines de production du SEDIF et ses réservoirs garantissent une sécurité permanente en cas d'arrêt temporaire de cette usine.

.../...

Dans le cas présent, le SEDIF regroupant 150 communes adhérentes, comprend notamment la ville d'Aulnay-sous-Bois qui jouxte le projet Europacity. Le résultat d'une première simulation hydraulique réalisée par mes équipes, en tenant compte que 100 % des besoins en eau non potable seront couverts par le recyclage des eaux de pluie ou usées (p 59 du DE6), met en lumière que techniquement du point de vue de la capacité des réseaux existants du SEDIF, il est possible de raccorder cette opération d'envergure au réseau du SEDIF moyennant une extension de réseau à consolider à partir des besoins réels qui seront exprimés par le demandeur. Le SEDIF dispose à proximité d'une liaison inter-secteur dénommée Nord Oise Marne qui pourra, le cas échéant, être sollicitée.

Financièrement, il est rappelé que les extensions ou renforcements du réseau public rendus nécessaires pour couvrir l'augmentation des besoins de desserte ou la défense incendie sont totalement à la charge des différents pétitionnaires.

Monsieur Michel GILBERT (☎ : 01.53.45.42.44), responsable de la mission « Grands Projets », reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués

Le Président,



André SANTINI

Ancien Ministre

Député-Maire d'Issy-les-Moulineaux

Vice-président de la Métropole du Grand Paris

Madame Claude BREVAN
Présidente de la CNDP
COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC
244, boulevard Saint Germain
75007 PARIS